Cahiers de praxématique

32 | 1999
L'imparfait dit narratif

Catherine Fuchs (éd.) *La place du sujet en français contemporain*

Aleksandra Nowakowska

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/praxematique/2865
DOI : 10.4000/praxematique.2865
ISSN : 2111-5044

Éditeur
Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 1999
Pagination : 216-218
ISSN : 0765-4944

Référence électronique
Aleksandra Nowakowska, « Catherine Fuchs (éd.) *La place du sujet en français contemporain* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 32 | 1999, document 9, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 29 mars 2021. URL : http://journals.openedition.org/praxematique/2865 ; DOI : https://doi.org/10.4000/praxematique.2865

Ce document a été généré automatiquement le 29 mars 2021.

Tous droits réservés

Catherine Fuchs (éd.) *La place du sujet en français contemporain*

Aleksandra Nowakowska

RÉFÉRENCE

Duculot, 1997.

1 La réflexion consacrée à la place du sujet en français contemporain, conduite par C. Fuchs en collaboration avec les membres de son équipe P. Le Goffic, C. Guimier, N. Fournier et N. Le Querler, se propose de combler le manque de travaux qui analyseraient, de façon synthétique, les différentes formes de postposition du sujet. Le terme *postposition* est préféré par les auteurs à celui d' *inversion*, employé traditionnellement, car il évoque l'opposition à l'*antéposition*. La place du sujet est étudiée, dans un premier temps, dans les phrases simples et, dans un second temps dans les phrases complexes. Deux types opposés de postposition seront distingués, pour permettre la description de la postposition.

2 Le premier type concerne la *postposition complexe* qui affecte la modalité d'énonciation : *L'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité [...] ?* Le second type concerne la *postposition nominale simple* qui n'affecte pas la modalité d'énonciation, mais sert à thématiser : *Où conduit ce chemin ?*

3 Ecrit par P. Le Goffic, le premier des cinq exposés qui composent l'ouvrage aborde la postposition du sujet dans les interrogatives partielles. Les deux fonctionnements opposés de la postposition se rencontrent dans l'interrogative partielle. L'explication de l'opposition entre les deux types proposée par l'auteur intègre la notion de *préconstruit*.

4 Ainsi l'interrogation partielle avec la postposition complexe marque, d'une part, l'extériorité de la question eu égard au prédicat et, d'autre part, une mise en débat du préconstruit, en ce qu'il y a un manque d'acceptation de la part du locuteur pouvant aller jusqu'au refus du préconstruit. Ainsi dans : *Quand une telle (si belle) occasion se*

représentera-t-elle ? le locuteur met à distance le préconstruit sans se prononcer sur sa validation. Son questionnement se décompose alors en deux étapes : une *interrogation totale* « une si belle occasion se représentera-t-elle? », suivie d'une *interrogation partielle* « et, si oui, à quel moment? ». Alors que dans : *Depuis quand un enfant de douze ans fume-t-il ?* le préconstruit se trouve dénoncé et refusé. Dans le cas de la postposition nominale simple, il s'agit de poser une question directe sur un complément de premier rang du prédicat en marquant l'acceptation du préconstruit. Ainsi dans : *Comment vont vos parents ?* le préconstruit repose sur « vos parents vont de quelque manière » et il n'est nullement question de le remettre en cause. L'énonciateur sollicite son co-énonciateur pour trouver la valeur adéquate à « quelle est cette manière ».

5 En partant de l'opposition entre trois valeurs sémantiques de la postposition complexe : *assertion positive, assertion négative* et *mise en débat*, dans le chapitre 2, C. Guimier étudie la postposition complexe qui se trouve dans les phrases comportant un syntagme adverbial en position initiale. *Les adverbes discussifs* comme *peut-être, sans doute* et *probablement*, mais aussi d'autres dont le fonctionnement semble similaire (*ainsi, tout au plus, au moins, du moins, toujours, encore, aussi, pas davantage*, etc.), servent, en position initiale, à mettre en débat la validation de la relation prédicative, en la présentant comme incertaine.

6 N. Fournier étudie, dans le chapitre 3, la postposition du sujet dans la phrase à complément prépositionnel initial. La postposition se trouve mise en relation avec différents facteurs. Afin de déterminer le rôle joué par le complément prépositionnel initial, l'auteur prend en considération sa catégorie, sa fonction et sa portée, pour analyser ensuite la longueur, la catégorie, la détermination et le sémantisme du sujet ainsi que le régime syntaxique, les marques de conjugaison et le sémantisme du verbe. Enfin, l'auteur étudie le rôle que joue la structuration énonciative en thème et rhème par rapport à la postposition du sujet. Un seul paramètre ne peut pas déclencher la postposition. L'auteur montre que c'est l'interaction entre les différents facteurs morphosyntaxiques et sémantiques qui détermine la place du sujet. Les différents facteurs, comme souligne l'auteur, sont étroitement liés à la visée communicative de l'énonciateur. De ce point de vue, la longueur du sujet par rapport au verbe pourrait être mise en relation avec l'apport informatif le plus élevé qui est celui du constituant rhématique.

7 L'étude concernant la postposition des subordonnées relatives, menée au chapitre 4 par C. Fuchs, s'interroge sur la fonction du relatif, la structure de la proposition relative, la nature et la longueur des syntagmes verbaux et nominaux. Au terme de cette étude, il est démontré que la postposition du sujet va de pair avec une relation syntaxique étroite entre le relatif et le prédicat de la relative, avec une relative sans d'autres constituants que le relatif, le verbe et le sujet, avec un syntagme nominal plus long que le syntagme verbal, tout comme avec un sujet déterminé par un indéfini à valeur non générique, avec certains types de verbes (copule d'identité, de localisation, de mouvement, d'appartenance) et avec un sujet rhématique. Comme l'ont déjà signalé les exposés précédents, en postposant le sujet (par opposition à la position canonique), l'énonciateur veut produire un certain effet sur l'interlocuteur. Les contraintes linguistiques rendent possible cette visée de l'énonciateur. C'est pourquoi C. Fuchs propose *une grille* permettant, d'une part, d'analyser, au plan des opérations prédicatives, *les effets visés par l'énonciateur* sur le récepteur et, d'autre part, une grille interprétative pour analyser *les possibilités interprétatives du récepteur*.

8 Le dernier chapitre est consacré à l'étude des subordonnées percontatives. Comme dans les chapitres 3 et 4, N. Le Querler prend en considération les différents paramètres morphosyntaxiques, sémantiques et discursifs qui jouent en faveur de la postposition du sujet. L'auteur montre que la postposition du sujet est à mettre en parallèle avec la fonction attribut du sujet du connecteur, avec les verbes de localisation, de mouvement, d'état et avec le sujet rhématique.

9 L'ensemble des exposés tend à démontrer que la postposition du sujet nominal n'est plus à considérer comme une opération facultative, *une variante stylistique*, mais qu'elle est le résultat de *l'interaction d'un certain nombre de contraintes*.

10 C'est pourquoi rendre compte du fonctionnement de la postposition n'est pas une entreprise facile, car elle nécessite de prendre en considération la diversité des paramètres : *le niveau rythmique, discursivo-thématique* en passant par le plan *morphosyntaxique* et *sémantique*. La prise en compte du point de vue de la production/ interprétation semble jouer un rôle essentiel dans l'explicitation de la postposition. On peut regretter seulement que les auteurs n'aient pas intégré à leur étude l'analyse de la *postposition nominale simple* dans les phrases affirmatives du type : *Arriva le printemps.*

11 Soulignons, pour conclure, l'utilisation dans l'analyse d'énoncés authentiques (les textes littéraires, les extraits de la presse et les énoncés de la conversation quotidienne) ainsi que la rigueur formelle de tous les exposés, qui contribuent à faire de cet ouvrage une étape incontournable dans l'analyse de l'ordre des mots.